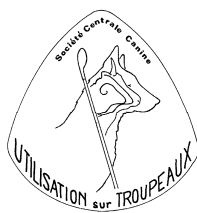


Commission d'Utilisation Troupeaux



SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Fédération Nationale agréée par le ministère de l'Agriculture
Reconnue d'utilité publique

Président

Jean-Paul KERIHUEL
" Kéramoal "
29290 MILIZAC

**A RETOURNER POUR
LE 10/11/2007
DERNIER DELAI**

Préparation Calendrier 2008

Bulletin réponse
à adresser à

Madame Martine METENIER
Le prieuré
03210 MEILLERS

Organisme, Association ou Société Tutélaire :

Responsable , Nom :Prénom :Téléphone :
Fax :Mail :@

N°, Rue ou Lieu-dit :

Code Postal : Commune :

organisera ⁽¹⁾ } un CAN T ⁽¹⁾, un concours Bovins ou Ovins⁽¹⁾ de chiens de berger sur
n'organisera pas ⁽¹⁾ } troupeaux en 2008.
((1) Rayer les mentions inutiles)

Pièces jointes, **obligatoires** : Autorisation Club de race, *si concerné*
 Autorisation Société Canine Régionale ou départementale
 copie du courrier –réponse du juge-

Observations :

(2) Au cas ou il y aurait un chevauchement de dates entre deux manifestations, veuillez nous en proposer deux en précisant votre préférence.

Dates souhaitées (2) le : à :
o u le : à :

Juge pressenti :

Fait le :

à :

Signature :

Nota : L'annulation d'un CAN T ou d'un concours étant toujours un fait regrettable, nous vous invitons à bien vous assurer des possibilités locales, de la disponibilité des troupeaux et des diverses autorisations.

Un changement de juge après parution du calendrier, étant pénalisant pour les concurrents, vous voudrez bien vous assurer de sa disponibilité et de son accord écrit.(concours)

Nous vous demandons également de ne pas inviter le même Juge plus de deux années consécutives.

Rappel : l'organisateur doit prévoir une personne pour le secrétariat du juge et assurer son accueil, pour les CAN T prévoir un commissaire.

Facilitez l'organisation, n'attendez pas pour répondre ...

Secrétariat : Martine METENIER- Le prieuré – 03210 MEILLERS . Tél et Fax 04 70 47 20 77 ; E-mail martine.metenier@orange.fr